

Le 5 février 2021

Madame la Directrice Générale,

Je me permets de venir vers vous au sujet des anticorps monoclonaux dirigés contre le Covid19, dont la disponibilité en France en ATU de cohorte est attendue.

Comme vous le savez, les patients que nous représentons, notamment ceux qui sont dialysés et transplantés rénaux, sont exposés à un risque très important de forme grave et de décès en cas de contamination au Covid19, avec une mortalité supérieure à 15%, y compris chez des patients non âgés.

Ils sont considérés comme « ultra-prioritaires » pour la vaccination, mais en raison du défaut de doses disponibles, une large proportion d'entre eux n'a toujours pas pu y accéder. De plus, il existe dans ces deux populations d'importantes interrogations sur l'efficacité vaccinale, qui pourrait être diminuée, comme elle l'est pour la plupart des autres vaccins.

Compte tenu du risque imminent d'emballement épidémique avec une part croissante de variants, il nous semble que ces patients devraient sans délai pouvoir bénéficier de ces anticorps monoclonaux, dès lors que leur utilisation serait autorisée, en cas de Covid symptomatique, afin de prévenir autant que possible la survenue de formes graves de Covid19, et les séquelles et décès associés.

Pourrions-nous envisager, dans des délais compatibles avec l'urgence de la situation, un échange informel avec l'ANSM à ce sujet ?

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice générale, en l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie Mesny
Présidente
www.renaloo.com